

DTPE est une entreprise de diagnostics immobiliers en région Bourgogne, dont le siège est situé pour plus d'efficacité à Autun et ses agences à Nevers et Dijon.

Nous réalisons nos missions sur l'axe Nevers / Dijon et Avallon / Digoin

Agence de Nevers :

9 Av Pierre Bérégovoy
58000 Nevers

Tel : 03 86 61 10 27

Fax : 03 86 57 21 10

Siège social :

36 Rue du champ de Mars
71400 Autun

Tel : 03 85 54 19 80

Fax : 03 85 54 33 92

Agence de Dijon :

4 Rue du Faubourg Raines
21000 Dijon

Tel : 03 80 43 88 70

Fax : 03 85 54 33 92



La loi «Grenelle 2» prévoit une généralisation du DPE :

A partir du 1er janvier 2011 le diagnostic DPE sera automatiquement fourni au futur locataire ou acquéreur lors de toute transaction. La mention de l'étiquette DPE dans toute annonce immobilière deviendra obligatoire.

Grâce à notre partenariat,
nous vous offrons le diagnostic DPE
lorsque vous nous confiez les diagnostics de l'ensemble de votre transaction.
soit une **remise de 20%** sur nos tarifs !



Nous réalisons pour nos clients tous les diagnostics obligatoires lors de ventes ou de locations de vos biens immobiliers tels que:

- Diagnostics Amiante, Plomb, Electrique, Gaz
- Métrage loi Carrez
- Diagnostic de performance énergétique « DPE »

DTPE se charge également de réaliser pour vous des missions visant à vous aider dans votre démarche de transaction telles que:

- Contrôle de l'assainissement
- Pré-Rapport (pour un diagnostic 100% positif)
- Diagnostic thermique
- Etat parasitaire
- Etude de la pollution des sols
- Visite panoramique 360°
- Maquette 3D de votre bien



Pour plus d'informations nous vous invitons à vous connecter sur le site
www.dtpe.fr
ou nous contacter par téléphone au 03.85.54.19.80